

Consultation d'experts dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans le cadre de la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003

INTRODUCTION

Le système de coopération et d'assistance internationales de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Convention de 2003) comprend quatre mécanismes : deux listes, un registre et l'assistance internationale, tels que définis respectivement aux articles 16, 17, 18 et 20 de la Convention, et précisés dans les Directives opérationnelles :

- la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (« Liste représentative » ou « LR »)
- la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente (« Liste de sauvegarde urgente » ou « LSU »)
- le registre des Programmes, projets et activités reflétant le mieux les principes et objectifs de la Convention (« Registre des bonnes pratiques de sauvegarde » ou « BPS »)
- L'Assistance internationale du Fonds du patrimoine culturel immatériel (assistance internationale ou « AI »)

Cette consultation fait suite à la décision du Comité intergouvernemental de la Convention de 2003 de lancer une réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de cette Convention avec le soutien du gouvernement du Japon (décisions 13.COM 6 et 13.COM 10).

La réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003 se concentre sur les deux Listes et le Registre. Dans le cadre de cette enquête, les termes « candidature » et « inscription » font également référence aux propositions d'inclusion dans le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde.

La réflexion portera, entre autres, sur les questions suivantes :

- la nature et les objectifs des listes et du registre de la Convention de 2003
- la pertinence des différents critères pour chacun des mécanismes d'inscription sur les listes
- la méthodologie employée pour évaluer et examiner les candidatures
- les questions liées au suivi des éléments inscrits ou de certaines bonnes pratiques de sauvegarde sélectionnées

Le calendrier du processus de réflexion, initialement établi par le Comité et ajusté en raison de la pandémie de COVID-19 en cours, prévoit une consultation d'experts qui sera suivie d'une réunion d'un groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée en juillet 2021. La seizième session du Comité sera l'occasion d'engager de nouvelles discussions intergouvernementales sur le sujet et de proposer des révisions pertinentes des Directives opérationnelles pour une éventuelle adoption par l'Assemblée générale en 2022. La consultation d'experts elle-même suivra un processus en deux étapes, cette enquête en ligne étant la première étape. La deuxième étape consistera en une réunion d'experts en ligne organisée le 7 mai (partie I) ainsi que les 26 et 27 mai (partie II).

Les experts dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel sont donc invités à contribuer à la réflexion globale par le biais de cette enquête en ligne et à partager leurs points de vue sur les principaux défis identifiés à ce jour concernant les mécanismes d'inscription, ainsi que sur les approches possibles pour trouver des solutions quant à l'avenir de la Convention.

Des informations générales, ainsi qu'une liste des décisions pertinentes du Comité, des résolutions de l'Assemblée générale, des documents de travail et d'autres documents de référence, peuvent être consultés à l'adresse suivante: <https://ich.unesco.org/fr/global-reflection-on-the-listing-mechanisms-01164> (<https://ich.unesco.org/en/global-reflection-on-the-listing-mechanisms-01164>)

La date limite pour soumettre vos réponses à cette enquête est le **11 avril 2021**.

- Cette enquête comporte 44 questions (les champs ouverts sont limités à un maximum de 500 mots) ; les réponses peuvent être fournies dans l'une des langues de travail de la Convention : anglais ou français.
- Vous pouvez sauvegarder vos réponses et revenir à l'enquête ultérieurement pour la compléter. Il n'est pas non plus nécessaire de répondre à toutes les questions ; certaines sections peuvent être laissées vides.
- Les réponses fournies par le biais de l'enquête seront analysées pour étayer les discussions de la réunion d'experts qui se tiendra au cours de la deuxième étape de cette consultation. Les réponses individuelles à cette enquête ne seront ni publiées, ni divulguées à des tiers.

Informations générales

Titre :

*

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

M.

Mme

Nom de famille :

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

Prénom :

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

Nationalité:

*

Veuillez écrire votre réponse ici :

Nom de l'institution et votre poste au sein de l'institution :

Veuillez écrire votre réponse ici :

Adresse électronique : *

Veillez écrire votre réponse ici :

Numéro(s) de téléphone:

Veillez écrire votre réponse ici :

Autres informations pertinentes :

Veillez écrire votre réponse ici :

Décrivez brièvement votre expérience de travail avec les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003 : *

Veillez écrire votre réponse ici :

A. Approche globale du mécanisme d'inscription

Les trois mécanismes

1. Parmi les affirmations ci-dessous, lesquelles reflètent le mieux vos priorités pour réformer le système d'inscription actuel ?

Le système d'inscription sur les listes doit être révisé pour :

🗳️ Cochez la ou les réponses

🗳️ Veuillez sélectionner 3 réponses maximum

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- clarifier les objectifs différents mais complémentaires des trois mécanismes (LR, LSU et BPS)
- améliorer la méthodologie actuelle d'évaluation et d'examen des candidatures
- résoudre le déséquilibre dans l'utilisation des mécanismes d'inscription sur les listes
- encourager des mécanismes d'inscription plus équilibrés sur les plans culturel et géographique
- faire en sorte que le processus de candidature soit mieux adapté aux réalités, aux intentions et aux pratiques de sauvegarde des communautés, groupes et individus
- améliorer le suivi de l'évolution de la viabilité des éléments inscrits et de leur état de sauvegarde
- répondre aux défis liés au nombre de dossiers traités à chaque cycle de candidature
- autres raisons
- aucune révision majeure n'est nécessaire à ce stade

Veuillez expliquer votre choix :

Veuillez écrire votre réponse ici :

2. Quel système envisageriez-vous pour le système d'inscription réformé (choisissez-en un) ?

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- un système plus ouvert et inclusif basé sur un nombre réduit de critères d'inscription sur la Liste Représentative
- poursuivre le processus actuel de sélection basé sur des critères, éventuellement avec des mécanismes de suivi renforcés
- autres options ou combinaisons de ces deux systèmes

Faites le commentaire de votre choix ici :

3. Seriez-vous favorable à l'établissement d'une clause de durée limitée d'inscription pour les éléments à inclure dans la Liste représentative ?

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

4. Dans le cadre d'un plafond annuel de dossiers pouvant être traités, quels sont les dossiers à traiter en priorité (choisissez la priorité de 1 à 8) ?

❶ Vos réponses doivent être différentes, et vous devez les classer dans l'ordre.

❷ Veuillez sélectionner 8 réponses maximum

Numérotez chaque case dans l'ordre de vos préférences de 1 à 8

candidatures à la Liste de sauvegarde urgente

candidatures à la Liste représentative

propositions pour le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde

demandes d'assistance internationale supérieures à 100 000 dollars des États-Unis

candidatures d'États parties n'ayant pas/peu d'éléments inscrits

candidatures multinationales

candidatures pour des éléments (ou des domaines du patrimoine culturel immatériel) qui ne sont pas représentés, ou sous-représentés, dans les mécanismes d'inscription sur les listes

autre

5. Pensez-vous que le plafond annuel actuel pour le traitement des candidatures est approprié ?

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- oui
- non, le plafond devrait être augmenté
- non, le plafond devrait être diminué
- autre

Faites le commentaire de votre choix ici :

6. Chaque mécanisme (LR, LSU, BPS) devrait-il avoir un plafond annuel différent ?

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

A. Approche globale du mécanisme d'inscription

Liste de sauvegarde urgente

7. Pourquoi pensez-vous que la Liste de sauvegarde urgente continue à être sous-utilisée ?

Veillez écrire votre réponse ici :

8. Parmi les mesures ci-dessous, lesquelles pourraient encourager les États parties à utiliser plus activement la Liste de sauvegarde urgente ?

❶ Cochez la ou les réponses

❷ Veuillez sélectionner 3 réponses maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- transférer les éléments qui ont retrouvé une viabilité suffisante de la Liste de sauvegarde urgente à la Liste représentative
- offrir systématiquement une assistance technique lorsque les États parties ont déclaré leur intention de préparer des dossiers pour la Liste de sauvegarde urgente
- garantir la disponibilité d'un financement, provenant des dispositions relatives à l'Assistance internationale du Fonds du patrimoine culturel immatériel, pour les plans de sauvegarde approuvés une fois les éléments inscrits sur la Liste de sauvegarde urgente, soit : (a) par le biais d'un formulaire ICH-01 bis révisé et simplifié, soit (b) en transmettant rapidement les demandes d'assistance internationale (jusqu'à 100 000 dollars des États-Unis) au Bureau
- aligner la périodicité des rapports concernant l'état des éléments inscrits sur la Liste de sauvegarde urgente sur celle des autres mécanismes de rapport (c'est-à-dire en la faisant passer de quatre à six ans)
- raccourcir la durée du processus d'inscription sur la Liste de sauvegarde urgente
- aucune révision majeure n'est nécessaire à ce stade
- autre

Veillez expliquer votre choix :

Veillez écrire votre réponse ici :

A. Approche globale du mécanisme d'inscription

9. L'article 16 de la Convention de 2003 stipule que la Liste représentative a été établie pour :

- **assurer une meilleure visibilité du patrimoine culturel immatériel**
- **assurer une sensibilisation à l'importance du patrimoine culturel immatériel**
- **favoriser le dialogue dans le respect de la diversité culturelle**

Dans quelle mesure pensez-vous que la Liste représentative atteint ses objectifs tels que reflétés dans l'article 16 de la Convention ?

Veillez écrire votre réponse ici :

10. Comment faut-il comprendre le terme « représentative » ?

🗳️ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- englober le plus grand nombre possible d'exemples qui mettent en évidence l'étendue et la diversité des communautés et de leur patrimoine vivant dans le monde entier
- mettre en évidence les divers domaines ou types de patrimoine culturel immatériel à travers le monde
- mettre en lumière la diversité des communautés dans le monde
- autre

Faites le commentaire de votre choix ici :

11. Quels changements pourraient être envisagés pour s'assurer que la Liste représentative réponde mieux à ses objectifs tels qu'énoncés à l'article 16 de la Convention ?

Veillez écrire votre réponse ici :

A. Approche globale du mécanisme d'inscription

Registre des bonnes pratiques de sauvegarde

12. Quels changements pourraient être envisagés pour rendre le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde plus utile ?

🗳️ Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- inclure dans le Registre les activités de sauvegarde qui ont réussi à revitaliser des éléments inscrits sur la Liste de sauvegarde urgente
- mettre en place un système de validation alternatif et plus simple pour le Registre, distinct du système d'inscription sur les deux Listes
- autres
- aucun changement majeur n'est nécessaire

Veillez expliquer votre choix :

Veillez écrire votre réponse ici :

B. Questions liées aux critères d'inscription

Liste de sauvegarde urgente

13. Estimez-vous qu'il est nécessaire de supprimer ou de réviser l'un des critères d'inscription sur la Liste de sauvegarde urgente ?

U1

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

U2

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

U3

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

U4

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

U5

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

14. Si l'une de vos réponses à la question 13 est affirmative, veuillez expliquer pourquoi et de quelle manière vous proposez de réviser ces critères

Veuillez écrire votre réponse ici :

B. Questions liées aux critères d'inscription

Liste représentative

15. Estimez-vous qu'il est nécessaire de supprimer ou de réviser certains des critères d'inscription sur la Liste représentative ?

R.1

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

R.2

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

R.3

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

R.4

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

R.5

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

16. Si l'une de vos réponses à la question 15 est affirmative, veuillez expliquer pourquoi et de quelle manière vous proposez de réviser ces critères (veuillez noter que le critère R.2 sera traité spécifiquement à la question 17).

Veillez écrire votre réponse ici :

17. Comment proposez-vous d'aborder les questions récurrentes concernant le critère R.2. (L'inscription de l'élément contribuera à assurer la visibilité, la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine.)

🗖️ Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- en reformulant une fois de plus les questions de la section 2 du formulaire ICH-02 sur le critère R.2. afin de permettre aux États soumissionnaires de répondre plus facilement aux bonnes questions (veuillez expliquer comment ci-dessous)
- en supprimant la section 2 du critère R.2 du formulaire ICH-02 et en demandant à l'Organe d'évaluation et au Comité de décider de manière indépendante si la candidature répond à l'objectif de la Liste représentative sur la base de l'ensemble des informations fournies dans les dossiers (veuillez pourquoi ci-dessous)
- en revoyant et en redéfinissant le critère (R.2.) entièrement dans les Directives opérationnelles (veuillez expliquer comment ci-dessous)
- aucun changement n'est nécessaire
- autre

Veillez expliquer pourquoi / comment :

Veillez écrire votre réponse ici :

B. Questions liées aux critères d'inscription

Registre des bonnes pratiques de sauvegarde

18. Estimez-vous qu'il est nécessaire de supprimer ou de réviser l'un des critères de sélection du Registre des bonnes pratiques de sauvegarde ?

P.1

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

P.2

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

P.3

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

P.4

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

P.5

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

P.6

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

P.7

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

P.8

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

P.9

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
 Non

19. Si l'une de vos réponses à la question 18 est affirmative, veuillez expliquer pourquoi et de quelle manière vous proposez de réviser ces critères.

Veillez écrire votre réponse ici :

C. Questions liées au suivi des éléments inscrits

Mécanisme de suivi des éléments inscrits et traitement de l'information

20. Pensez-vous que le mécanisme de rapport périodique soit suffisant pour suivre l'état des éléments inscrits ?

Veillez écrire votre réponse ici :

21. Si un ou plusieurs mécanismes de suivi étaient mis en place en complément du rapport périodique, quels en seraient l'objectif principal ou les objectifs principaux :

22. Quels mécanismes spécifiques envisageriez-vous pour atteindre ces objectifs ?

23. Quel rôle pensez-vous que les communautés, les groupes et/ou les individus dont un élément fait l'objet d'une candidature, pourraient ou devraient jouer dans le suivi de cet élément après son inscription ? Veuillez expliquer.

Veillez écrire votre réponse ici :

24. Quel pourrait être le rôle d'autres parties prenantes – Comité, Secrétariat, Organe d'évaluation, autres experts, États soumissionnaires, ONG et autres, dans le suivi des éléments inscrits ? Veuillez expliquer.

Veuillez écrire votre réponse ici :

25. Quel type de mécanisme proposeriez-vous lorsque le Secrétariat reçoit des informations du public concernant :

C. Questions liées au suivi des éléments inscrits

Retrait d'un élément d'une liste

26. Dans quelles circonstances un élément doit-il être retiré de la Liste de sauvegarde urgente ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

27. Qui doit initier ce processus ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

28. Quel type d'information, autre que les rapports périodiques, pourrait être utilisé pour aider le Comité à décider du retrait d'un élément de la Liste de sauvegarde urgente ? Qui doit fournir cette information ?

Veillez écrire votre réponse ici :

29. Dans quelles circonstances un élément doit-il être retiré de la Liste représentative ?

Veillez écrire votre réponse ici :

30. Qui doit initier ce processus ?

Veillez écrire votre réponse ici :

31. Quel type d'information, autre que les rapports périodiques, pourrait être utilisé pour aider le Comité à décider du retrait d'un élément de la Liste de sauvegarde urgente ? Qui doit fournir cette information ?

Veillez écrire votre réponse ici :

32. Selon vous, quelles devraient être les principales étapes pour retirer un élément des listes suivantes :

C. Questions liées au suivi des éléments inscrits

Transfert d'un élément d'une liste à une autre

33. À votre avis, le Comité devrait-il avoir la possibilité de transférer un élément :

de la Liste de sauvegarde urgente à la Liste représentative ?

🗳️ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

b. de la Liste représentative à la Liste de sauvegarde urgente ?

❶ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

34. Selon vous, pour que le Comité décide de transférer un élément de la Liste de sauvegarde urgente à la Liste représentative, faut-il d'abord démontrer que l'élément ne nécessite plus de sauvegarde urgente ?

❶ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

35. Selon vous, qui est le mieux placé pour déterminer si un élément ne nécessite plus de sauvegarde urgente ?

📌 Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- les États parties
- les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus
- les experts et les ONG
- autre

Veillez expliquer votre choix :

Veillez écrire votre réponse ici :

36. Selon vous, si un élément est considéré comme n'ayant plus besoin d'une sauvegarde urgente, devrait-il être systématiquement et automatiquement transféré vers la Liste représentative ?

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

37. Selon vous, quelles devraient être les étapes clés du transfert d'un élément :

a. de la Liste représentative à la Liste de sauvegarde urgente ?

Veillez écrire votre réponse ici :

b. de la Liste de sauvegarde urgente à la Liste représentative ?

Veillez écrire votre réponse ici :

D. Méthodologie pour l'évaluation des candidatures

Processus global et méthodologie

38. Pensez-vous que la composition actuelle de l'Organe d'évaluation est appropriée pour évaluer les candidatures ?

🗳️ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

39. Pensez-vous que la méthodologie et le processus actuels d'évaluation des candidatures par l'Organe d'évaluation doivent être revus ?

❗ Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui, des réformes sont nécessaires
- Non, la méthodologie et le processus sont adéquats

Faites le commentaire de votre choix ici :

40. Si vous avez répondu par l'affirmative à la question 39, avez-vous une proposition spécifique sur la façon d'améliorer la méthodologie et le processus ?

Veuillez écrire votre réponse ici :

41. L'Organe d'évaluation doit-il utiliser des informations disponibles en dehors du dossier susceptibles d'apporter un éclairage supplémentaire sur l'exactitude et la pertinence des arguments avancés dans le dossier au regard des critères requis pour l'inscription ?

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

D. Méthodologie pour l'évaluation des candidatures

Dossiers multinationaux

42. Pensez-vous que le processus d'élargissement des inscriptions multinationales aux nouveaux États parties devrait être simplifié ?

📌 Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

Oui

Non

Faites le commentaire de votre choix ici :

43. Si vous avez répondu par l'affirmative à la question 42, avez-vous des suggestions pour simplifier le processus ?

Veillez écrire votre réponse ici :

44. Veuillez fournir toute autre idée que vous pourriez avoir pour améliorer les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel des communautés du monde entier.

Veillez écrire votre réponse ici :